

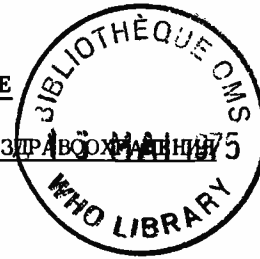


TWENTY-EIGHTH WORLD HEALTH ASSEMBLY

VINGT-HUITIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

ДВАДЦАТЬ ВОСЬМАЯ СЕССИЯ ВСЕМИРНОЙ АССАМБЛЕИ ЗДРАВООХРАНЕНИЯ

28^a ASAMBLEA MUNDIAL DE LA SALUD



A28/VR/1

13 May 1975

13 mai 1975

13 мая 1975

13 mayo 1975

PROVISIONAL VERBATIM RECORD	COMPTE RENDU IN EXTENSO PROVISOIRE	ПРЕДВАРИТЕЛЬНАЯ СТЕНОГРАММА	ACTA TAQUIGRAFICA PROVISIONAL
FIRST PLENARY MEETING Tuesday 13 May 1975 at 10 a.m. Palais des Nations Geneva	PREMIERE SEANCE PLENIERE Mardi 13 mai 1975 à 10 heures Palais des Nations Genève	ПЕРВОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ Вторник 7 мая 1975 г. 10 час. Дворец Наций Женева	PRIMERA SESION PLENARIA Martes 13 de mayo de 1975 a las 10 horas Palais des Nations Ginebra

President

Président

Председатель : Professor A. POUYAN (Iran/Иран/Irán)

Presidente

Note: In this provisional record speeches delivered in English, French, Russian or Spanish are reproduced in the language used by the speaker; speeches delivered in other languages are given in the English or French interpretation. Official Records volumes will subsequently be published in separate English, French, Russian and Spanish editions.

Corrections to this provisional record should be submitted in writing to the Chief, Records Service, Room 4103, WHO building, within 48 hours of its distribution. Alternatively, they may be handed in to the Conference Officer.

Note : Le présent compte rendu provisoire reproduit dans la langue utilisée par l'orateur les discours prononcés en anglais, espagnol, français ou russe, et dans leur interprétation anglaise ou française les discours prononcés dans d'autres langues. Les volumes des Actes officiels seront publiés ultérieurement dans des éditions séparées anglaise, espagnole, française et russe.

Les rectifications au présent compte rendu provisoire doivent être remises par écrit au Chef du service des Comptes Rendus, bureau 4103, bâtiment de l'OMS, dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document. Elles peuvent, cependant, être remises également à l'administrateur du service des Conférences.

Примечание: В настоящем предварительном стенографическом отчете о заседании, выступления, произнесенные на английском, испанском, русском или французском языке, воспроизводятся на языке оратора; выступления, произнесенные на других языках, воспроизводятся в переводе на английский или французский язык. Впоследствии тома Официальных документов будут изданы отдельно на английском, испанском, русском и французском языках.

Поправки к этим предварительным отчетам следует представлять в письменном виде заведующему редакционно-издательскими службами (комната 4103 в здании ВОЗ) в течение 48 часов со времени распространения отчета. Поправки могут также быть вручены сотруднику по обслуживанию конференции.

Nota: En las presentes actas taquigráficas provisionales, los discursos pronunciados en español, francés, inglés o ruso se reproducen en el idioma empleado por el orador. De los pronunciados en otros idiomas se reproduce la interpretación al francés o al inglés. Los volúmenes de Actas Oficiales se publicarán posteriormente en ediciones separadas en español, francés, inglés y ruso.

Las rectificaciones que se hagan a estas actas taquigráficas provisionales se enviarán por escrito al Jefe del Servicio de Actas, despacho 4103, edificio de la OMS, dentro de las 48 horas a partir del momento de su distribución o se entregarán al oficial del servicio de Conferencias.

CONTENTS

	<u>Pages</u>
1. Opening of the session	4
2. Address by the Director-General of the United Nations Office at Geneva	2
3. Address by the Representative of the Conseil d'Etat of the Republic and Canton of Geneva	5
4. Address by the President of the Twenty-Seventh World Health Assembly	6
5. Appointment of the Committee on Credentials	9
6. Election of the Committee on Nominations	9

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. Ouverture de la session	4
2. Allocution du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	2
3. Allocution du représentant du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève	5
4. Allocution du Président de la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé	6
5. Constitution de la Commission de Vérification des Pouvoirs	9
6. Election de la Commission des Désignations	9

СОДЕРЖАНИЕ

	<u>Стр.</u>
1. Открытие сессии	4
2. Приветствие Генерального директора отделения ООН в Женеве	2
3. Приветствие представителя Государственного Совета и Кантона Женевы	5
4. Выступление председателя Двадцать седьмой сессии Всемирной ассамблеи здравоохранения	6
5. Образование комитета по проверке полномочий	9
6. Выборы комитета по выдвижению кандидатур	9

INDICE

	<u>Página</u>
1. Apertura de la reunión	4
2. Alocución del Director General de la Oficina de las Naciones Unidas en Ginebra	2
3. Alocución del Presidente del Consejo de Estado de la República y Cantón de Ginebra	5
4. Alocución del Presidente de la 27 ^a Asamblea Mundial de la Salud	6
5. Establecimiento de la Comisión de Credenciales	9
6. Elección de la Comisión de Candidaturas	9

1. OPENING OF THE SESSION
 OUVERTURE DE LA SESSION
 ОТКРЫТИЕ СЕССИИ
 APERTURA DE LA REUNION

Le PRESIDENT : Excellences, Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, je suis heureux, par cette belle journée printanière, de vous souhaiter la bienvenue à la Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé. Je suis persuadé que l'année dernière vous avez accompli tous un beau travail dans la noble mission que vous avez, et je suis encore plus persuadé que cette année, au cours de la présente Assemblée, vous allez accomplir un meilleur travail encore. Alors, avec votre autorisation, je déclare la séance ouverte.

En ma qualité de Président de la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé, j'ai l'honneur de déclarer ouverte la Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

J'ai également le plaisir de saluer, au nom de l'Assemblée et de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Willy Donzé, représentant du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, M. Gustave Morex, Président du Grand Conseil, M. Raymond-A. Foex, Procureur général, M. Pierre Raisin, Maire de la ville de Genève, M. Marcel Clerc, Président du Conseil municipal de la ville de Genève, M. Ernest Heer, Recteur de l'Université de Genève, M. William Geisendorf, Doyen de la Faculté de Médecine, M. Winspeare Guicciardi, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, représentant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, MM. les directeurs généraux des institutions spécialisées, leurs représentants et les représentants des divers organes des Nations Unies, MM. les délégués des Etats Membres et les représentants des Membres associés - mes souhaits s'adressent tout particulièrement aux délégués de Guinée-Bissau, Grenade et Botswana, Etats devenus Membres depuis la dernière Assemblée - MM. les observateurs des Etats non Membres invités, MM. les observateurs des Etats ayant sollicité leur admission à la qualité de Membre de l'Organisation mondiale de la Santé, MM. les observateurs des mouvements de libération nationale invités conformément à la résolution WHA27.37, MM. les représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS, MM. les représentants du Conseil exécutif.

Je donne maintenant la parole à M. Winspeare Guicciardi, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, représentant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2. ADDRESS BY THE DIRECTOR-GENERAL OF THE UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
 ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE
 ПРИВЕТСТВИЕ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА ОТДЕЛЕНИЯ ООН В ЖЕНЕВЕ
 ALOCUCION DEL DIRECTOR GENERAL DE LA OFICINA DE LAS NACIONES UNIDAS EN GINEBRA

Mr WINSPEARE GUICCIARDI (Director-General of the United Nations Office at Geneva):
 Mr President, both as representative of the Secretary-General and in my own capacity as Director-General of the United Nations Office in Geneva, I take great pleasure in welcoming you again to the Palais des Nations. The Secretary-General, Mr Waldheim, has asked me specifically to convey to you, and to the distinguished delegates, his warmest good wishes for the great and complete success of this twenty-eighth session of the World Health Assembly.

The occasion provides an opportunity to look at our organizations in the wider context of the United Nations system and of the world at large. It is important to do this from time to time, to see how our own preoccupations - often rather specialized, always very absorbing - relate to those of colleagues at work in areas so diverse that one does not readily notice the connexion. But how else can we see the relevance of our day-to-day concerns to the great tasks which face the United Nations, which derive in turn from the deeper aspirations of mankind for security, material wellbeing, health and freedom?

In this day of profound economic and social change perhaps the most significant undertaking of the United Nations as a system - one in which all parts of the family are somehow involved - is that of creating a new economic order. While all States do not share precisely the same vision of the future - and they made it known in their response to the Charter on Economic Rights and Duties, we know the broad outline of the goals for which the community of nations is striving. It will be a world in which wealth will be more evenly divided, and - more essentially - opportunity. We are committed to curing the disease of inequality and injustice, and yet each year the gap widens between the

"haves" of the earth and those countries still struggling to reach the threshold of self-sustained growth. Even in the affluent countries the old economic order no longer seems to work well. Inflation and unemployment are taking their heavy toll.

This, Mr President, was the background to the General Assembly's adoption, just over a year ago, of the Declaration and Plan of Action on the Establishment of a New International Economic Order. Since then, along similar and complementary lines, the General Assembly has adopted the Charter of Economic Rights and Duties of States, and the United Nations Industrial Development Organization adopted, only last March, the Lima Declaration and Plan of Action on Industrial Development and Cooperation. Converging on this central thrust towards a more just international economic order are the other major concerns of the modern world, some of which were unknown, or only vaguely apprehended, when our organizations were born: pollution, population, food, human settlements. The global conferences that have been or will be held on these subjects are to be seen as further expressions of the will of the international community to transcend the narrow interests of its individual components and to come to grips collectively with problems that can only be solved collectively. The active participation of the specialized agencies in these great conferences, as well as in a multitude of other interagency activities, is vital to our success.

The United Nations system derives much of its strength from the objective quality characterizing the mandates of many of its organizations. Tackling concrete problems is probably the most effective way to display the commitments and competence for which, not least, your Organization is known. I think, for example, of WHO's remarkable victory over smallpox now close at hand. Your Director-General's Annual Report gives many examples of sectoral activities and achievements. It also reveals the intensification of WHO's cooperation with other international organizations. No recapitulation can do justice to the range of this cooperation. Your Organization is deeply involved in all the major activities of the United Nations. Follow-up action on the World Food Conference and on the World Population Conference, International Women's Year, science and technology, decolonization, the environment, assistance to drought-stricken regions, development strategy, preparation for the Vancouver "HABITAT" Conference next year, disaster relief, drug abuse control and the World Food Programme.

This cooperation in the areas of common interest on issues which affect us all and impinge closely on the raison d'être of our organizations is essential to our continuing usefulness to the world community. Dr Mahler in the introduction to his Report feels that a "wholehearted and unstinting cooperation between States may at present seem a far-off goal". I hope he is being more pessimistic than events will prove necessary. But I speak, I am sure, for the United Nations family in quoting also Dr Mahler's own conclusion that this goal "is one towards which WHO and the entire United Nations system must work with unflagging energy during the coming years".

Le PRESIDENT : Merci, Monsieur Guicciardi. M. Donzé, représentant du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, a maintenant la parole.

3. ADDRESS BY THE REPRESENTATIVE OF THE CONSEIL D'ETAT OF THE REPUBLIC AND CANTON OF GENEVA
ALLOCATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL D'ETAT DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
ПРИВЕТСТВИЕ ПРЕДСТАВИТЕЛЯ ГОСУДАРСТВЕННОГО СОВЕТА РЕСПУБЛИКИ И КАНТОНА ЖЕНЕВЫ
ALOCUCION DEL PRESIDENTE DEL CONSEJO DE ESTADO DE LA REPUBLICA Y CANTON DE GINEBRA

M. DONZE (représentant du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève) : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs, au nom des autorités fédérales, cantonales et municipales, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue dans notre pays et aussi l'accueil le meilleur en notre ville à l'occasion de la vingt-huitième assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé. C'est une infinie fierté pour Genève que d'héberger aujourd'hui ce que je crois être la plus grande création internationale de l'après-guerre; fierté certes, mais très grande modestie aussi en regard de l'immense activité que vous avez déployée. Je vous adresse donc nos sentiments de gratitude et nos sincères félicitations.

La simple énumération des têtes de chapitres de votre rapport annuel montre à quel point votre activité, tout en partant d'un concept global de la santé et du respect de l'homme, est

infiniment diversifiée et adaptée aux situations particulières de chaque pays que vous représentez. Les grandes tâches mises en place, comme le renforcement des services de santé, la santé de la famille, le développement des personnels de santé, la lutte contre les maladies transmissibles, la salubrité de l'environnement, etc., mettent en évidence les efforts d'imagination, d'intelligence, mais en même temps de discipline et de prudence que vous avez su déployer dans vos activités. La multiplicité de celles-ci apparaît aussi dans la structure de vos services dans les Régions, et il est remarquable de voir que, partout, vous avez pu répondre en partant de l'hygiène du milieu aux besoins les plus divers, allant des plus simples comme la survie jusqu'aux plus avancés comme ceux de la recherche. Cette diversité n'a pas empêché les relations bilatérales, multilatérales, et l'universalité sans réserve d'aucune sorte du point de vue politique qui caractérise toujours, nous l'espérons, l'effort des Nations Unies.

Si l'on songe un instant aux multiples problèmes que représente déjà la planification des services et des personnels de santé dans un petit Etat comme le mien, disposant de moyens élevés, il est admirable de lire les résultats de vos efforts dans ce domaine en toute Région et quelles que soient les difficultés auxquelles vous vous êtes heurtés. Votre institution au sein du système des Nations Unies est plus qu'une organisation technique : elle est immédiatement au service de l'homme. Elle le grandit par le respect qu'elle apporte sans cesse à la vie et par l'espérance dont elle témoigne universellement.

Avant de terminer ce bref message, je voudrais également relever la qualité de vos publications et l'importance mise à chaque fois dans le Rapport sur le contact direct avec les populations du monde entier. Mieux que tout, la légende d'une des dernières photos exprime bien ce contact fondamental : "des enfants souriants accueillent l'équipe de santé".

Je voudrais donc ici, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, rendre hommage à votre Directeur général, à tous les directeurs et délégués ainsi qu'à tout le personnel, pour leur activité si bénéfique. Le peuple de mon pays, ainsi que les autorités suisses et genevoises, considèrent comme un honneur et un devoir de pouvoir apporter à votre organisation l'appui le plus large. Puissent les travaux de votre assemblée générale aider encore mieux à lutter contre la souffrance des hommes.

Le PRESIDENT : Merci, Monsieur Donzé.

4. ADDRESS BY THE PRESIDENT OF THE TWENTY-SEVENTH WORLD HEALTH ASSEMBLY
 ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA VINGT-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
 ВЫСТУПЛЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ ДВАДЦАТЬ СЕДЬМОЙ СЕССИИ ВСЕМИРНОЙ АССАМБЛЕИ ЗДРАВООХРАНЕНИЯ
 ALOCUCION DEL PRESIDENTE DE LA 27^a ASAMBLEA MUNDIAL DE LA SALUD

Le PRESIDENT : Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'Assemblée mondiale de la Santé qui vient de s'ouvrir se tient dans l'année où le monde célèbre le trentième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. A quelques jours près, trois décennies se sont en effet écoulées depuis que les représentants de cinquante nations réunies à l'Opéra de San Francisco ont adopté la Charte des Nations Unies dans laquelle ils déclaraient solennellement leur volonté de préserver les générations futures du fléau de la guerre, de promouvoir le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie. Un nouvel organisme international était alors mis en place pour aider à atteindre ces objectifs et pour favoriser le progrès économique de tous les peuples.

Peu après, l'Organisation mondiale de la Santé venait prendre sa place dans le système d'organisations des Nations Unies avec pour mission spécifique d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. D'année en année, grâce à la franche coopération de ses Membres, aux efforts de la communauté médicale et scientifique, au dévouement de son personnel, l'Organisation a élargi et multiplié ses activités pour devenir dépositaire mondial du savoir des professions de la santé et organe de soutien efficace pour les pays qui ont besoin d'aide. En constante évolution, l'Organisation a été amenée à s'occuper des problèmes sanitaires et médicaux des populations dans un large contexte social et économique. Ses préoccupations et sa participation aux efforts des pays débordent le cadre étroit de la pathologie humaine. Parmi les nombreux exemples de cette encourageante expansion, je voudrais mentionner en particulier le rôle que l'Organisation a joué récemment à la Conférence mondiale de la Population et à la Conférence mondiale de l'Alimentation, deux grandes consultations internationales qui se sont tenues depuis notre dernière réunion et qui ont fait beaucoup pour que soient mieux comprises les interactions entre démographie, nutrition, santé et développement économique.

Si l'on en juge par les résultats visibles, les secteurs où les progrès les plus grands ont été accomplis sont ceux où la recherche scientifique avait déjà identifié les causes, les difficultés, et trouvé des remèdes. Ainsi la vaccination a réduit l'incidence de la variole aux

proportions d'un fléau sporadique qui, dans l'ensemble, est de peu d'étendue et cède aux mesures d'endiguement. Le nombre de pays d'endémicité, de trente qu'il était en 1967 est passé à trois seulement en 1974, tandis que le nombre des cas est tombé de deux ou trois millions à moins de deux cent mille. L'éradication est désormais en vue et l'on espère réussir cette année à libérer le monde de ce très ancien fléau. La vaccination s'est également révélée efficace contre le choléra et la tuberculose, encore que la protection qu'elle confère soit dans ces deux cas moins certaine et moins complète.

Pour ce qui est des campagnes contre les vecteurs des maladies, les résultats ont été plus variables. Dans ce secteur le programme le plus vaste et le plus intensif est celui qui vise le paludisme, maladie qui représente encore la plus grande menace pour la santé publique dans beaucoup de pays en voie de développement, si en bien des endroits elle est maintenant pratiquement éradiquée. Malheureusement des flambées de paludisme ont récemment éclaté dans diverses régions où la maladie avait été largement éliminée il y a une dizaine d'années, ce qui non seulement entraîne la nécessité d'une vigilance constante pour éviter son retour mais indique également que l'immunisation joue peut-être aussi chez les insectes et que nous devons trouver de nouveaux moyens de combattre les vecteurs du paludisme. En ce qui concerne les autres maladies de masse pour lesquelles les méthodes de lutte antivectorielle en sont encore au stade expérimental, les progrès accomplis sont plutôt maigres. Aucun résultat prometteur n'a été obtenu contre le mollusque qui intervient dans la transmission de la schistosomiase, ni contre la mouche qui transmet l'onchocercose, ni contre celle qui transmet la trypanosomiase. Avec le pián et toute une série d'helminthiases et de parasitoses cutanées, ces trois maladies continuent de débilitier des travailleurs et de causer beaucoup de souffrances et de décès prématurés dans de nombreux pays en voie de développement, en particulier sur le continent africain. Grâce à l'isolement des malades et au traitement par les sulfones et d'autres médicaments on est parvenu, semble-t-il, à contenir la lèpre, mais on n'a guère avancé dans l'acquisition des connaissances et des moyens qui pourraient finalement conduire à son éradication.

D'une façon générale et malgré les efforts considérables qui ont été faits pour maîtriser les maladies et renforcer les services de santé, le sort de la majorité des habitants des pays en voie de développement est toujours celui d'individus dont la santé est exposée à de nombreux risques. Un tableau de morbidité caractéristique se retrouve en particulier dans les collectivités où les approvisionnements en eau et les équipements sanitaires sont insuffisants, les logements médiocres et surpeuplés. Alors que l'espérance de vie à la naissance dépasse maintenant 70 ans dans la plupart des pays développés, elle est de 49 ans en Asie et de 43 seulement en Afrique. Dans les pays en voie de développement, environ 30 % de la population d'âge préscolaire se situe à plus de 25 % en dessous des normes de poids corporel. Enfin, dans beaucoup de pays en voie de développement, 85 % des ruraux et des membres de divers groupes tels que les nomades et les familles habitant des taudis n'ont aucun accès à des services de santé.

Conscients de cette situation et résolus à y remédier, nous sommes convenus lors de nos précédentes délibérations de rechercher de nouvelles approches. Dans ce sens, plusieurs résolutions importantes ont été adoptées à notre dernière Assemblée. De fait, le concept de systèmes de santé intégrés a gagné du terrain dans bon nombre de pays. Des réseaux de services articulés sur des hôpitaux de district et des dispensaires ruraux sont aujourd'hui mis en place et l'on s'efforce de les doter d'un personnel adéquat mais d'un coût modéré, en faisant appel aussi largement que possible à des catégories de personnels plus faciles à former, à savoir infirmières, aides et autres agents de santé capables d'appliquer des techniques simples et de contribuer à cette nouvelle oeuvre essentielle qu'est la prévention. Cependant l'expérience montre que l'immobilité institutionnelle dans le secteur de la santé, qui tient en partie à la configuration et à la composition des structures existantes et à l'attitude des personnels en place, est plus profondément enracinée que nous ne le pensions et que les spécialistes en éducation n'arrivent pas à concevoir assez vite de nouvelles méthodes qui permettraient de remédier en partie aux pénuries aiguës de personnel enseignant et d'établissements d'enseignement.

Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, le Rapport annuel du Directeur général sur l'activité de l'OMS vous donnera un aperçu des problèmes de santé qui se sont posés en 1974 avec une acuité toute particulière. Comme à l'accoutumée, notre assemblée fera un examen critique de ces problèmes et s'efforcera d'en dégager les grandes lignes de la politique et de l'action future de l'Organisation. Cette tâche est, cette année, exceptionnellement complexe et difficile. En effet, je manquerais à mon devoir si j'omettais de signaler dès l'ouverture de cette Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé que jamais depuis la naissance de l'Organisation nous n'avons connu de changements aussi profonds et aussi frappants au niveau des pays comme sur le plan international. Sur le plan international on a vu partout aboutir les aspirations des peuples avec l'abolition des derniers vestiges du colonialisme, le rejet de toute ingérence étrangère dans les intérêts intérieurs des nations et la recherche d'un nouvel

ordre économique dans les rapports entre pays développés et pays en voie de développement. Au niveau des pays, non seulement les masses défavorisées réclament de plus en plus une meilleure alimentation, des services de santé plus efficaces, une éducation plus poussée et un environnement plus sain, mais encore les dirigeants et les élites intellectuelles s'emploient activement à garantir ces droits à leurs concitoyens.

A ces demandes pressantes et combien justifiées, la récente crise économique et monétaire a opposé des obstacles inattendus. Ces difficultés nouvelles qui sont venues briser l'élan des pays en voie de développement vers le progrès économique et social en cette deuxième décennie des Nations Unies pour le développement ont pris l'année dernière une ampleur particulière. Pour les pays riches, dont la prospérité n'a cessé de croître depuis la fin de la guerre, cette crise ne représente qu'un accident de parcours, si pénible qu'il soit, mais dans les pays pauvres elle pourrait bien signifier la fin des espoirs de tous ceux qui comptent voir disparaître de leur vivant la misère économique et son cortège de souffrances. Il serait extrêmement néfaste pour le monde entier que les ajustements économiques qui sont devenus nécessaires servent de prétexte pour une réduction des efforts de promotion de la santé et pour une diminution de l'assistance internationale dans ce domaine.

Notre organisation se doit donc d'adapter ses programmes à la situation exceptionnelle dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui et aux besoins très divers de ses Membres. Alors que les grandes maladies transmissibles continuent de faire des ravages dans la plus grande partie de la population mondiale, les difficultés économiques que connaissent la plupart des pays en voie de développement menacent de réduire tous leurs efforts à néant et de désorganiser complètement leur infrastructure sanitaire déjà insuffisante. Dans ces conditions, il faut donc que l'Organisation mondiale de la Santé s'emploie surtout à accroître le volume et la qualité de son assistance, en particulier au bénéfice des pays les plus pauvres.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée aussi par des crises d'une dimension nouvelle. Trente années de guerre viennent de s'achever en Indochine, laissant dans tout un sous-continent un peuple profondément meurtri, dont la santé est gravement atteinte. En Angola et au Mozambique, la situation sanitaire est très préoccupante. Les institutions des Nations Unies tardent à prendre les mesures de grande envergure qui seraient nécessaires dans ces Etats nouvellement indépendants. En Afrique australe, les mouvements de libération attendent une assistance plus efficace comme suite aux résolutions et décisions adoptées par l'Organisation des Nations Unies. Enfin, la situation des réfugiés au Moyen-Orient continue de se dégrader. Ce sont là d'énormes problèmes que l'OMS se doit de regarder en face avec lucidité pour s'y attaquer rapidement et efficacement.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, en tant que Président de la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé, j'ai été renforcé dans ma conviction que l'OMS possède les capacités et la maturité nécessaires pour intensifier son action touchant les problèmes de la santé, anciens et nouveaux, aussi complexes qu'ils puissent être. Je suis persuadé aussi que sous la présidence de mon successeur, cette Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé prendra les décisions les mieux adaptées aux exigences du moment et aux difficultés que connaît aujourd'hui le monde dans le secteur sanitaire. Mes chers collègues, permettez-moi de vous dire une fois de plus toute ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée et pour l'honneur que vous avez fait à mon pays en m'élisant président de la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé.

En vous remerciant de m'avoir prêté votre attention, je voudrais profiter de cette occasion pour ajouter à mon discours officiel quelques mots, car dans quelques heures je vais laisser la place à mon éminent successeur qui, j'en suis persuadé, présidera la Vingt-Huitième Assemblée avec beaucoup plus de compétence, courage et amour. Mais ici je voudrais, en tant que représentant de l'Iran, ajouter quelques mots en disant que l'honneur que vous m'avez fait l'année dernière en m'élisant Président de la Vingt-Septième Assemblée m'a donné l'occasion de connaître davantage cette organisation. J'ai eu le plaisir, durant l'année passée, d'avoir des séances de discussion avec le Directeur général, avec ses collaborateurs, avec le Directeur régional pour notre Région, et cela m'a donné l'occasion de voir mieux, de comprendre mieux l'ampleur de cette organisation. La tâche qui incombe à l'Organisation mondiale de la Santé est bien sûr de fournir et de donner la santé physique et morale au monde, mais la santé est devenue aujourd'hui un facteur qui dépend lui-même d'autres facteurs très importants : l'augmentation de la population mondiale, la sous-alimentation, les mauvaises conditions d'habitation, les mauvaises conditions de travail dans les ateliers, dans les usines, les fléaux naturels, tous interviennent dans le maintien, dans la conservation de la santé de l'homme. Or, avec toutes les charges qu'a l'Organisation mondiale de la Santé, avouons-le, ses moyens sont limités. C'est pour cela que je lance un appel en tant que Président sortant. Je vous demande, et à travers vous je le demande à vos pays, si vous êtes possédants d'aider les moins possédants, si vous

le pouvez d'aider ceux qui peuvent moins. C'est pour répondre à ces exigences que sur la demande du Directeur régional pour notre Région, mon pays, l'Iran, a accepté de recevoir beaucoup moins d'aide qu'elle recevait les années précédentes. C'est également pour répondre à ces exigences humaines que je suis heureux de vous annoncer que S.M. l'Impératrice d'Iran a bien voulu offrir à l'Organisation mondiale de la Santé la somme de 500 000 dollars que je vais remettre au Directeur général, et j'espère que ce petit cadeau de notre reine vous aidera, Monsieur le Directeur général, dans l'accomplissement un peu meilleur de votre tâche dans les jours qui viennent. (Applause/Applaudissements/Аплодисменты/Аplausos)

Avant que les personnalités qui ont bien voulu assister à l'ouverture de cette assemblée nous quittent, je tiens à les remercier encore une fois pour l'honneur qu'elles nous ont fait. Je vais suspendre un instant la séance pour nous permettre de prendre congé d'elles et de les reconduire. Je vous prie de ne pas vous déplacer, la séance sera reprise dans quelques instants.

The meeting was suspended at 10.45 a.m. and resumed at 10.50 a.m.

La séance est suspendue de 10 h.45 à 10 h.50.

Заседание было прервано в 10 час. 45 мин. и возобновилось в 10 час. 50 мин.

Se suspende la sesión a las 10,45 y se reanuda a las 10,50.

5. APPOINTMENT OF THE COMMITTEE ON CREDENTIALS
 CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS
 ОБРАЗОВАНИЕ КОМИТЕТА ПО ПРОВЕРКЕ ПОЛНОМОЧИЙ
 ESTABLECIMIENTO DE LA COMISION DE CREDENCIALES

Le PRESIDENT : Mesdames, Messieurs, nous allons reprendre, si vous le voulez bien, le travail. Nous devons maintenant passer à l'examen du point 1.2 de l'ordre du jour provisoire : Constitution de la Commission de Vérification des Pouvoirs. L'Assemblée doit constituer une Commission de Vérification des Pouvoirs conformément à l'article 23 de son Règlement intérieur dont je vous donne lecture :

"Une Commission de Vérification des Pouvoirs, composée de douze délégués ressortissant à un nombre égal d'Etats Membres, est nommée par l'Assemblée de la Santé au début de chaque session, sur la proposition du Président. Cette commission élit son propre bureau. Elle examine les pouvoirs des délégués des Membres et des représentants des Membres associés et fait sans retard rapport à l'Assemblée de la Santé. Tout délégué ou représentant dont l'admission soulève de l'opposition de la part d'un Membre siège provisoirement avec les mêmes droits que les autres délégués ou représentants jusqu'à ce que la Commission de Vérification des Pouvoirs ait fait son rapport et que l'Assemblée de la Santé ait statué."

Conformément à cet article, je sou mets à votre approbation une liste comprenant les douze Etats Membres suivants : Fidji, Guyane, Islande, Mongolie, Panama, République Centrafricaine, République-Unie du Cameroun, Roumanie, Soudan, Suisse, Tunisie, Uruguay.

Y a-t-il des objections à cette proposition ? En l'absence d'objections, je déclare que la Commission de Vérification des Pouvoirs est constituée dans la composition que je viens d'indiquer. Sous réserve de la décision du Bureau, cette commission se réunira, conformément à la résolution WHA20.2, demain mercredi 14 mai lorsque nous aborderons en séance plénière le débat général sur les rapports du Conseil exécutif et du Directeur général.

6. ELECTION OF THE COMMITTEE ON NOMINATIONS
 ELECTION DE LA COMMISSION DES DESIGNATIONS
 ВЫБОРЫ КОМИТЕТА ПО ВЫДВИЖЕНИЮ КАНДИДАТУР
 ELECCION DE LA COMISION DE CANDIDATURAS

Le PRESIDENT : Nous passons maintenant au point 1.3 : Election de la Commission des Désignations. Cette question relève de l'article 24 du Règlement intérieur de l'Assemblée qui dispose :

"L'Assemblée de la Santé élit une Commission des Désignations comprenant vingt-quatre délégués ressortissant à un nombre égal d'Etats Membres.

Au début de chaque session ordinaire, le Président soumet à l'Assemblée de la Santé une liste de vingt-quatre Membres en vue de la constitution d'une Commission des Désignations. Tout Membre peut proposer des adjonctions à cette liste. Cette liste, telle que modifiée

par toute adjonction proposée, est mise aux voix conformément aux dispositions du présent Règlement intérieur applicables en matière d'élection."

Conformément aux dispositions de cet article, une liste de vingt-quatre Etats Membres a été établie et va être soumise à l'examen de l'Assemblée. Je désire signaler que, dans l'établissement de cette liste, je me suis efforcé de donner à la Commission une composition géographique équilibrée en appliquant les mêmes critères de répartition par Région que pour les élections au Conseil exécutif, qui lui aussi compte vingt-quatre membres. La répartition géographique est la suivante : Région africaine, quatre Membres; Amériques, cinq; Asie du Sud-Est, deux; Europe, sept; Méditerranée orientale, quatre; Pacifique occidental, deux.

L'application de ce critère a donné la liste suivante : Arabie Saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Dahomey, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Hongrie, Inde, Jamaïque, Libéria, Malaisie, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Somalie, Souaziland, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Y a-t-il des délégations qui désirent faire des observations au sujet de cette liste ? En l'absence d'observations, je déclare élue la Commission des Désignations. La Commission des Désignations se réunira immédiatement dans la salle N° VII. Comme vous le savez, l'article 25 du Règlement intérieur de l'Assemblée définit les attributions de la Commission et dispose que ses propositions doivent être communiquées sans retard à l'Assemblée de la Santé.

Je lève maintenant la séance. La prochaine séance plénière aura lieu à 14 h.30.

The meeting rose at 11 a.m.

La séance est levée à 11 heures.

Заседание закончилось в 11 час.

Se levantà la sesión a las 11 horas.